

Vivre CAMON

Mai 2022

Votre bulletin municipal n°124

www.camon.fr



Madame, Monsieur,

Nous venons de vivre un moment important de notre démocratie avec l'élection présidentielle.

Les Français ont eu l'occasion d'exprimer le niveau de leur satisfaction du mandat écoulé lors du premier tour et ils ont été plus de 7 électeurs sur 10 à montrer leur insatisfaction, voire leur déception sur le premier quinquennat d'Emmanuel Macron en portant leurs suffrages sur les autres candidats en présence.

Au second tour où seuls les deux candidats arrivés en tête peuvent se maintenir, les français ont majoritairement fait blocage à la candidature de Mme Le Pen et donné une majorité au président sortant dans un mélange de votes d'adhésion et de résignation.

Une troisième séquence s'ouvre avec les élections législatives des 12 et 19 juin prochain pour élire les députés qui siègeront à l'assemblée nationale.

La présence d'une majorité ou d'une opposition plus ou moins forte est déterminante dans les débats et les votes qui porteront sur des réformes essentielles pour le quotidien des français : Retraites, protection sociale et santé, services publics, habitat, développement économique et emploi, indépendance énergétique, respect des collectivités locales et territoriales... Autant de sujets que les députés que nous élirons auront à traiter et qui influent directement la vie quotidienne des français.

Ne vous laissez pas dessaisir de votre pouvoir de porter les députés qui porteront vos aspirations sur tous ces sujets. VOTEZ, pour qui vous voulez mais votez.

Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX





Le Budget 2022 s'inscrit dans une continuité d'objectifs. Il est équilibré, serein et opportuniste. Notre crédo entretenir correctement notre commune et investir dans un espace commun de qualité pensé pour tous. L'investissement porte sur l'avenir, celui de nos enfants mais aussi de notre environnement et de notre cadre de vie.

La transition écologique que la ville opère se veut à la fois environnementale, esthétique, sociale et économique.

Le Budget 2022 a été établi dans un contexte financier dégradé, marqué par la baisse des dotations, l'influence de la crise sanitaire sur les dépenses et recettes et par le contexte militaire ukrainien qui pèsent fortement sur les prix de l'énergie.

Les objectifs généraux :

- **maîtriser** les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- **garder** une marge d'auto-financement en contenant la dette,
- **engager** des projets d'investissement fortement orientés sur le développement durable.

Les recettes :

Les principales recettes proviennent des dotations de l'État, des contributions directes et de façon moins impactantes de la fiscalité indirecte.

♦ Les dotations de l'État ne cessent de diminuer. Les collectivités locales, communes et communautés de communes payent le prix lourd de l'argent « magique » dépensé par l'État, condamnées à toujours faire plus avec de moins en moins de moyens.

♦ Les contributions indirectes sont marquées par une revalorisation des bases de l'État de 3.4% (loi de finances 2022). Amiens Métropole s'est vue contrainte d'augmenter l'impôt intercommunal. A noter cependant, la suppression de la taxe d'habitation qui se poursuit pour disparaître totalement en 2023, venant soulager la pression fiscale des ménages. **Pour limiter l'impact financier sur le contribuable Camonois, la commune a décidé de diminuer le taux communal de la taxe foncière.**

Dotations de l'Etat (en euros)



L'investissement :

Les dépenses d'investissement permettent de mener à bien les projets à court, moyen et long terme. Le principaux travaux pour 2022 sont :

- La réfection des trottoirs de la rue Paul Vaillant Couturier,
- La modernisation de l'éclairage public par le passage au LED,
- La révision du PLU,
- La rénovation de la Halle et de la clôture de l'aire de jeux de l'espace Gaston Gambier,
- Installation d'agès sportifs à l'espace Gaston Gambier et à l'aire de jeux de Petit-Camon,
- La sécurisation et la mise en accessibilité des cheminements autour de l'étang carré.
- L'installation d'un système de protection des inondations rue Victor Mauduit,
- La subvention à l'acquisition de vélos,
- Le remplacement de la balayeuse,
- L'amélioration du système de vidéoprotection,
- L'installation de purificateurs d'air et de capteur CO₂ dans les écoles,
- La maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle d'évolution sportive pour les écoles Primaires
- La création d'une voie verte rue Roger Salengro,
- Les travaux du plan de gestion des marais avec le conservatoire des espaces naturels,
- L'installation de nouveaux Columbarium.



La dette communale :

La commune a eu recours à l'emprunt afin d'acquérir une nouvelle balayeuse (pour remplacer l'ancienne qui avait 17 ans), pour financer les travaux rue Paul Vaillant Couturier et pour la réalisation de la salle d'évolution sportive scolaire.

Nous avons saisi l'opportunité d'un taux d'intérêt particulièrement faible. Au final, l'endettement par habitant est de 266€ loin des 741€ pour les communes de même strate. Camon reste donc largement en deçà du seuil d'alerte, ce qui laisse des marges en investissement pour l'avenir.

De la même façon la capacité de désendettement est de 1,84 ans pour Camon et 4,3 ans pour les communes similaires. Le taux d'endettement au 31 décembre 2021, calculé par les services de l'État était de 0,34% bien en dessous du 1% qui est le seuil d'alerte. Cependant, ne nous trompons pas, même si la Trésorerie et les services de contrôle des collectivités jugent la commune très bien gérée (s'en servant de modèle pour expérimenter le compte financier unique), il devient de plus en plus compliqué de dégager l'épargne nécessaire à l'autofinancement. N'oublions pas que, comme pour les ménages, la commune doit faire face à l'inflation, avec en plus un désengagement financier de la part de l'État.

C ô t é — M é t r o p o l e

Projet Territorial Alimentaire



La Métropole a pour ambition d'intégrer l'agriculture et l'alimentation au cœur des enjeux de son territoire et s'est engagée dans l'élaboration d'un projet alimentaire Territorial en lien avec les communes et la chambre d'Agriculture de la Somme.

Le but, faciliter l'accessibilité aux produits locaux à tous les habitants de la Métropole, identifier les points de vente et favoriser les circuits courts notamment pour les restaurations scolaires.

Ce plan rentre dans la démarche de transition écologique de notre commune et permettra d'accroître la visibilité de nos producteurs.

Sont recensés dans les circuits courts :

♦ **JPP Primeurs de M.PARMENTIER :**

1 bis rue Emile Debrie

♦ **La Ferme de la Herde de M.ROBILLARD :**

9 rue Emile Debrie

♦ **Mon Panier Nature : Mme PARMENTIER**

Rue Roger Allou (en face du 10)

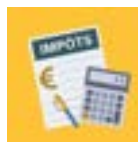
♦ **SARL CARDON :**

Distributeur automatique de produit locaux
Route Nationale

Et le dimanche matin sous la halle **Mme DESAVOYE** (œufs, poulet, lait) ainsi que **Matthieu & Sébastien**, apiculteur récoltant.

Citons aussi bien que non-producteurs pour leurs démarches écocitoyenne VRAC-EN-SOMME et UN JOUR A LA CAMPAGNE.

Impôt



Partenaire Privilégié de la commune (voirie, équipement sportif et culturel), la Métropole a été mise en difficulté financière par la conjoncture et par la diminution des dotations de l'Etat (100 millions de pertes cumulées depuis 2015).

Pour contrer ces baisses de recettes, la métropole a décidé d'augmenter la taxe foncière en augmentant le taux Intercommunal qui passera de 2,57% à 6,12% .

Sur les 149 000€ de prélèvements métropolitains supplémentaires, la commune en compensera 57 000€ par une baisse de ses taux. La part intercommunale va donc augmenter et la part communale diminuée. Cette taxe varie en fonction de la valeur locative du logement et est applicable sur les locaux d'habitation et les locaux professionnels. Cela représente en moyenne une augmentation d'environ 50€ par foyer sur Camon. Notons cependant que la part d'augmentation de la taxe Intercommunale imputable à l'état via la revalorisation des bases (3,4%) est supérieure à celle d'Amiens Métropole.

Exemple pour une augmentation de 50 euros



Salon des Artistes



Les artistes étaient ravis de pouvoir montrer leurs œuvres aux nombreux visiteurs le week-end du 05 et 06 février 2022. L'attrait important pour l'art est une spécificité locale qu'il est important de cultiver.

Réderie UCAPS



Dimanche 3 avril, la réderie des commerçants fut un véritable succès populaire. Centrée sur la place du Général Leclerc, les échanges et les retrouvailles furent nombreux.

Loto Club des supporters



Le club des supporters de l'US CAMON Football a organisé un loto le 04 mars 2022. Un public d'habituels étaient fidèles au rendez-vous et la soirée toujours aussi bien organisée.

Accueil nouveau-nés



La cérémonie des nouveau-nés a eu lieu le 15 mars 2022 salle Louis Aragon. Les jeunes parents apprécient la commune. Nous accueillons en moyenne 45 bébés par an depuis 2008.

Camon propre



Samedi 19 mars, un peu plus d'une tonne de déchets ont été collectés sur l'ensemble de la commune. Merci aux citoyens et aux associations qui ont participé au ramassage. Les participants ont trouvé de façon unanime que la propreté s'était améliorée par rapport à la dernière campagne Hauts-de-France propre.

Les pêcheurs quant à eux au travers de leur association « les cafouilleux » ont déboisé et entretenu les abords des étangs de Camon que la commune met gratuitement à leur disposition. Les sols riches et humides de ces anciennes tourbières sont vite colonisés par toute sorte de végétaux qui entravent la circulation des promeneurs. Bravo pour leur travail.



Formation Compostage



Les Camonois en action ! Une quinzaine de personnes ont participé à la formation compost qui a eu lieu le mercredi 30 mars 2022 salle Louis Aragon.

Tous étaient enchantés!

Installation de composteurs , beaucoup de conseils pour réussir un bon compost et lombricompost.

Cérémonie des Déportés



Le dimanche 24 avril 2022, en même temps que le deuxième tour de l'élection présidentielle avait lieu la cérémonie des Déportés. Cela nous rappelle que la démocratie est un système en équilibre qu'il faut sans cesse entretenir et faire vivre pour éviter le pire.

Jardins

En partenariat avec les jardiniers et un paysagiste concepteur, la commune prépare un projet d'envergure qui vise à restructurer et embellir les jardins ouvriers chemin des Quélettes. Cet espace charnière reliant les différents pôles d'attractivité de la commune (que sont les zones d'habitations, les commerces, la vallée de la Somme) se trouve au cœur du tissu urbain.

Cette mise en valeur a pour objectif de pérenniser l'activité de jardinage en ajoutant au site une dimension plus esthétique et plus moderne avec des zones de cheminement et des pistes cyclables.

Les jardiniers sont étroitement impliqués au projet et se regroupent au sein d'une association.



Mission Locale



Vous avez **entre 16 et 25 ans**, sorti(e) du système scolaire et vous voulez donner un nouveau départ à votre parcours professionnel, la MLIFE du Grand Amiénois vous accompagne dans vos projets : vous cherchez un emploi, vous vous interrogez sur votre futur métier, vous souhaitez vous former, vous recherchez des informations sur la mobilité, le logement, la santé : nous sommes là pour vous accompagner ! (03.22.50.04.50). Permanence le jeudi matin au CCAS de CAMON sur rendez-vous.

Aide à l'achat de vélo

La commune de Camon renouvelle sa subvention pour l'achat de vélos. Le vélo est en effet un levier efficace pour réduire la congestion routière, améliorer la qualité de l'air et les nuisances liées au bruit en ville.

Le montant de l'aide versée par la commune voté au Conseil Municipal du lundi 28 février 2022 est de 25% du prix d'achat en € TTC du vélo :



- ♦ avec un plafond à **300€** pour les vélos de type biporteur ou triporteur disposant ou non d'une assistance électrique,
- ♦ avec un plafond à **100€** pour les vélos ne disposant pas d'assistance électrique,
- ♦ avec un plafond à **200€** pour les vélos disposant d'une assistance électrique.

Pour profiter de cette subvention il suffit de remplir votre formulaire de demande sur le site d'Amiens Métropole : <https://demarches.amiens.fr/subvention-achat-velo/>

- L'Etat apporte sous conditions de ressources une prime à l'achat de vélos à assistance électrique.
Plus de renseignements sur : www.service-public.fr dans la rubrique « **Particuliers** » puis « **Transports** » puis « **Mesures antipollution** ».

- Le Conseil Départemental de la Somme apporte également une aide à l'achat de vélos à assistance électrique. Jusqu'à 25% du prix avec un plafond de 400€.
Plus de renseignements sur : www.somme.fr dans la rubrique « **Toutes les aides** » puis « **Routes et Déplacements** ».

Fête des Hortillonnages

Samedi 21 mai 2022



A partir de 14h00

- Course (Trail Daniel Varlet),
- Spectacles sous la halle : Danse Hip Hop (ateliers du Centre Culturel Nymphéa), musiques actuelles (école de Musique de Camon Harmonia),
- « LAFLEUR » en tournée (Cie Picaresk),
- Défilé de la fanfare l'Hortillonne, de l'APEI et de la FCPE (parents d'élèves), départ de la Mairie à 18h00,
- Pot d'inauguration,
- « AMUSEON » en soirée,
- Cors de chasse...
- Feu d'artifice avec l'école de musique de Camon : Harmonia.

Dimanche 22 mai 2022

- Réderie à partir de 6h30,
- Randonnée pédestre (Maison pour tous de Camon),
- Sorties nature (intervention du conservatoire d'espaces naturels,
- Apéritif et restauration avec « ROULEZ GUINGUETTE »,
- Danse Country,
- Intervention des fanfares « la Joyeuse Banda », « Gipsy Pigs », « L'Hortillonne »,
- « LAFLEUR », en tournée (Cie Picaresk),
- Cours de danse Brésilienne, suivi du concert avec « FORRO'MAGNETICO »,
- Partenariat CIRQUE JULES VERNE.

Sur les 2 jours : Restauration sur place, manège gratuit, jeux picards, joutes nautiques, expositions.



Nouvelles entreprises



**Cyrille
DUPONT**

Conseiller en immobilier

🇫🇷 06 48 30 14 91

✉ cyrille.dupont@iadfrance.fr

📍 Camon (80)

Suivez-moi 

iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de Amiens sous le numéro 911243822 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Tony Smulski

Electricité Générale
Neuf et Rénovation
Vitrophanie
Enseigne

DEPANNAGE
7J/7
06.49.41.24.01

Adresse : 7 rue de la tourelle 80450 CAMON
Mail : elec.adhesifs@yahoo.com



PascalBricolage * Auto-entrepreneur
Homme toutes mains
(Camon et ses environs) 07 86 10 93 60

Petits travaux en intérieur et en extérieur (nettoyage, tonte...),
Aides diverses.
Devis gratuits.

Mail : pas.ban@orange.fr
Instagram : pascalbricolage





Maxime Mercier
Paysagiste

06 77 86 25 78

Entretien de vos espaces verts
(Tonte, débroussaillage, taille de haies, petit élagage, abattage, broyage de végétaux avec possibilité de mise en copeaux des massifs, rognage de souches, plantations, engazonnement...)

Devis gratuit.

État - Civil



Décès

PETIT née LEPAGNOT Lyliane
PICARD Gauthier
GERMAIN Roger
PAPILLON née COFFIN Claudette
DOINEL née LAUNAY Marie-Jeanne
CARLY Sébastien
BOUTHORS née ALLIOTE Maud
CATELAIN Régis
ROXIN née BELLARD Lucienne
DUFOSSÉ née ALVES FERNANDES Luisa
KEFEDER Michel
RODELET Dominique
HOUDANT Bruno
RECHER William
CHASSARY René
SILVAIN Alain
SAESENS Jean-François
GRARE Georges
VAQUETTE née TESTU Anne-Marie
WATTEBLED Jean
LEBOURGEOIS Jean-Louis

GOMBERT veuve DELÉPINE Claudette
MARTIN Jacqueline
LETRUN Ludovic
PILLOT née JOVELET Marie-Louise
BARBE Richard
MANY Christian
LEFEBVRE née KACZMAREK Maria
GUILLOUZIC Gérard
MARCUCCI Françoise
LETRUN née LEFRANCOIS Ginette



Naissances

PÉPIN BERTHE Anna
JACQUES Victoire
JACQUES Albane
TERRASI Billie
PÉCOURT Noah
BRUNEL- - BELKHIR BOULLY Islem
PERRIER Luna
Élyzio DIQUELOU
Léna OWCZAREK
Milo SARNATARO

Ce qu'il faut savoir

Soirée Cabaret



Le Secours Populaire organise sa soirée cabaret le samedi 28 mai 2022 salle Louis Aragon à partir de 19h00.

Au programme :

Menu Gastronomique, spectacle de Maggie, transformiste, hypnotiseur et en vedette le sosie du chanteur Renaud.

Prix : 37€.

Réservation auprès de **M.TOUPET**
Jean-Luc au 0681279701

Social



L'association au service de l'habitat « SOLIHA » s'installera sur la place le 09 juin 2022. Elle intervient en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables sur deux axes : le

maintien et l'accès dans le logement. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter leur site soliha.somme@soliha.fr.

Cloches

Nos trois cloches ont fêté leur 200 ans cette Année. Joyeux Anniversaire à Louise, la soprano et ses 500kg, à Philippine, la mezzo soprano (370kg) et à Agathe, l'alto la plus svelte avec 270kg. Restaurées par la commune comme le tableau de notre église, elles font parties du patrimoine sonore de notre ville.

Expression de l'opposition

Environ 93000€ d'impôt foncier en plus pour les habitants de Camon, c'est le choix douloureux qu'a fait votre Maire actuel, en votant pour l'augmentation de la part intercommunale et sans proposer de compensation par la ville (sachant que les moyens sont là...). A titre d'info, Amiens a choisi de supporter cette augmentation en diminuant sa part d'impôt perçu. Camon doit-elle supporter les erreurs d'investissement des dernières années de la métropole? Chacun son opinion... #BougeonsCamon.

Application



Retrouvez désormais la liste de tous vos commerces et associations sur l'application de votre commune.

Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits, vous pouvez télécharger l'application dans Google Play et sélectionner **Camon**. CityAll est le compagnon idéal pour rester connecté à l'information locale, à l'échelle de votre commune. Avec les notifications vous serez avertie immédiatement en cas d'alerte ou pour un événement à ne pas manquer.

Concert



Un spectacle lyrique qui s'articule autour de grandes œuvres du répertoire : Opéra, Mélodie Française, Lied...aura lieu le vendredi 10 juin 2022 à 20h30 en l'église de Camon. Il met en scène deux femmes qui se renvoient leurs singularités, leurs émotions, leurs expériences... Avec : Hélène Carpentier, Marido Loyer, Jocelyn Loyer.

Ecoles

Nos écoles ont connu ses derniers temps une actualité importante. Citons entre autre :

Une fête du printemps avec les parents d'élèves, une fête des poètes avec des contraventions poétiques, des ruches pédagogiques avec l'association de lutte contre la mucoviscidose...

Toutes ces activités contribuent à l'épanouissement et à la formation des citoyens de demain.



VIVRE CAMON

Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Mairie de CAMON

Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

M a i s o n s F l e u r i e s



Nous vous invitons à participer nombreux au concours des maisons fleuries 2022. En fleurissant votre logement vous devenez acteur de la qualité de notre cadre de vie, vous participez ainsi à valoriser la commune pour le label des villes et villages fleuris. Une jolie manière de mettre en valeur votre maison et de montrer vos talents de jardinier. D'avance merci à tous de votre aide à faire de Camon une ville où il fait bon vivre. Inscriptions du 23 mai au 10 juin 2022.

A LIRE

LE REGLEMENT

Art 1 : Le Concours est ouvert gratuitement à tous les habitants de CAMON.

Art 2 : Il est organisé par la Municipalité.

Art 3 : Il s'applique aux catégories suivantes :

- A) Maison avec grand jardin visible de la rue.
- B) Maison avec courette ou petit jardin visible de la rue.
- C) Appartement visible de la rue. ou maison façade sur rue.
- D) Commerces (exceptés les fleuristes).

Art 4 : Le choix final de la catégorie du concurrent est du ressort du Jury.

Art 5 : Le Jury est composé de 6 membres de la commission « Cadre de vie environnement » sous la présidence de l'Adjoint responsable de cette commission.

Art 6 : Les participants seront notés et récompensés en fonction de l'effort, de l'originalité et de la qualité du fleurissement et de l'entretien de l'ensemble par un bon d'achat.

Le premier prix de chaque catégorie recevra un bon d'achat de 100€.

Un prix d'exception inter catégorie pourrait être récompensé par une dotation de 150€ non cumulable avec le premier prix.

Un prix spécial, pour un non inscrit, pourra être attribué à la discrétion du Jury.

Pourront être, également, récompensés des jardins familiaux du chemin des Quélettes et de la rue Henri Barbusse par des prix spéciaux.

Art 7 : Les participants ne peuvent s'opposer aux prises de vues (photos, vidéos) et abandonnent leur droit à l'image.

Art 8 : L'ensemble des élus ne peut concourir.

Art 9 : Les gagnants de chaque catégorie de l'année précédente pourront s'inscrire mais seront placés hors concours..

Art 10 : Un classement est établi par catégorie. Les membres du Jury sont seuls juges, leurs décisions sont sans appel.

Art 11 : Les prix seront remis aux lauréats courant octobre lors d'une réception organisée par la commune. La Municipalité se réserve le droit, selon les années, de modifier le système de récompense en fonction du budget attribué annuellement à cette opération.

Art 12 : Les inscriptions se feront la dernière semaine de mai et les deux premières de juin.

Le coupon d'inscription sera annexé au journal « Vivre Camon ».

Art 13 : La ville de Camon se réserve le droit de reporter ou d'annuler le présent concours quel qu'en soit le motif, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, de quelques manières que ce soit.

Art 14 : L'inscription au concours vaut acceptation du présent règlement.

Passage du Jury : Début juillet 2022.

Bon fleurissement
L'Adjointe responsable,

Ariane AUGUSTE



Nom : _____ Prénom : _____
(Merci de remplir en lettres majuscules)

Adresse : _____
